



Janvier 2022.

Inform. Mobiliser pour résister. Revendiquer et reconquérir

**CALENDRIER ET MONTANT DES PAYES 2022**

La page des rémunérations de notre site a été actualisée (calendrier 2022 et rémunérations par grade).

[A consulter ici.](#)

**PROJET D'ACCORD RELATIF A LA PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE**

Le 29 décembre, **FO Fonctionnaires** a communiqué à la ministre ses ultimes amendements avant le projet définitif qui sera présenté le 6 janvier prochain

Exemple : dans le cadre du champ d'application de l'accord interministériel, **FO** a demandé que soit ajoutée la phrase suivante : « *L'ensemble s'inscrit dans une neutralité actuarielle constatée au niveau de la structure d'emplois* ».

En effet, pour **FO**, cet ajout est important car les agents publics n'ont pas à supporter les choix des politiques publiques notamment en termes de suppressions de postes et/ou non-recrutement qui, de fait, donnent une sociologie et une démographie bien différentes d'un ministère à un autre, donc une population qui aura des besoins différents en matière de santé.

POINT SUR LES MEFAITS DU NRP

En début d'année, il est important de faire un point sur les structures qui ont vu le jour en 2021 qui impactent l'exercice de nos missions :

✗ **SAPF : service d'Appui à la Publicité Foncière**

Entre 2021 et 2023, ce sont 18 services d'appui à la publicité foncière (SAPF) qui seront créés dans toute la France. Ils traiteront, à distance, une partie de l'activité des SPF avec

pour objectif de réduire les délais de publication au fichier immobilier et d'accompagner le dynamisme du marché immobilier.

✗ **ANF : Accès des Notaires au Fichier Immobilier.**

22 départements expérimentateurs et généralisation de l'ANF en 2023. L'objectif est d'automatiser à terme le traitement d'environ 7 millions de demandes de renseignements par an, ce qui permettra d'alléger significativement les travaux dans les services et de rendre les états-réponse aux notaires de façon instantanée alors qu'actuellement un délai de 10 jours au maximum est exigé.

✗ **CDC Pro : Centre de Contact professionnels.**

2 voient le jour (à Pau et Lons-le-Saulnier) puis 8 en 2024.

✗ **PNSR Pro** : il assure une mission nationale d'assistance aux services en charge des usagers professionnels à la DGFiP. Il sera chargé d'assister les directions et leurs services sur les transferts à la DGFiP de nouvelles taxes, majoritairement en provenance de la Direction générale des douanes et des droits indirects (DGDDI), puis progressivement, le PNSRPRO aura vocation à intervenir sur l'ensemble des questions concernant les impôts des professionnels.

✗ **PNCN : Pôle National de Contrôle à Distance.**


Ils réaliseront des contrôles sur pièces (CSP) simples des particuliers et participeront aux campagnes d'incitation à régularisation.

✗ **Le paiement en ligne pour les dons manuels**

FO souhaite bon courage à tous les agents de Loire-Atlantique qui vont subir des changements professionnels en 2022 (éloignement géographique, changement de collectifs de travail, de métiers, etc) à cause du NRP, le Nouveau Réseau de Proximité...qui n'a de proximité que le nom !

**UNE BONNE RÉOLUTION POUR 2022 : JE ME SYNDIQUE À FO**

Syndicat aux côtés des agents, qui fait le choix d'informer largement les agents. Adhérez à un syndicat, libre et indépendant, dynamique, réactif, combatif !

BULLETIN D'ADHESION 	Prénom & Nom :	
	Adresse mél :	
	Grade : Affectation :	
	Déclare adhérer au syndicat FO DGFiP (à adresser à FO DGFiP44 Local Cambronne)	
	Fait à, le,	
Signature		
→ 66 % de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu		